

ÉTUDE XIV

LE ROYAUME DE DIEU

* * *

Mise en relief du sujet. — La nature du Royaume. — Le Royaume durant l'Âge de l'Évangile. — Vues erronées rectifiées par Paul. — Conséquences des idées fausses sur le Royaume. — Deux phases du Royaume de Dieu. — La phase spirituelle et sa tâche. — La phase terrestre et sa tâche. — Leur harmonie. — La gloire de la phase terrestre. — La gloire de la phase céleste. — L'Alliance-racine de laquelle poussent des rameaux. — La phase terrestre du Royaume est Israélite. — Les tribus perdues. — La Jérusalem céleste. — Israël, un peuple type — La perte et le rétablissement d'Israël. — Les classes des élus. — Les héritiers du Royaume. — Le sceptre de fer. — Illustration du but du règne millénaire. — Le Royaume remis au Père. — Plein accomplissement du dessein originel de Dieu.

* * *

Celui qui n'a pas examiné soigneusement ce sujet, avec une concordance et la Bible en mains, sera surpris, en le faisant, de le trouver tellement

mis en relief dans les Écritures. L'Ancien Testament abonde en promesses et prophéties dont le Royaume de Dieu et son Roi, le Messie, forment le centre même. Les Israélites avaient l'espoir (Luc 3 : 15) que Dieu élèverait leur nation, comme peuple, sous le Messie et que lorsque le Seigneur viendrait à eux, il viendrait comme leur Roi, pour établir sur la terre le Royaume de Dieu promis depuis longtemps.

Jean le Baptiseur, le précurseur et le messager de notre Seigneur Jésus, commença sa mission par la proclamation : « Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche » (Matthieu 3 : 2). Le Seigneur débuta son ministère avec, exactement, la même proclamation (Matthieu 4 : 17) et les apôtres furent envoyés pour prêcher le même message (Matthieu 10 : 7 ; Luc 9 : 2). Non seulement le royaume fut le sujet par lequel Jésus commença son ministère public mais ce fut, en fait, le thème principal de toutes ses prédications (Luc 8 : 1 ; 4 : 43 ; 19 : 11) ; les autres sujets étant abordés en rapport avec ce seul sujet ou pour son explication. La majorité des paraboles sont soit des illustrations du royaume vu de différents points de vue et mettant en relief différentes caractéristiques, soit elles servent à mettre en évidence l'entière consécration à Dieu, comme essentielle à la participation au Royaume, corrigeant les fausses idées judaïques suivant lesquelles les Juifs étaient certains d'obtenir le Royaume parce qu'ils étaient les enfants légitimes d'Abraham et, par conséquent, les héritiers naturels des promesses.

Dans ses conversations avec ses disciples, notre Seigneur Jésus fortifia et encouragea leur attente d'un royaume futur, disant : « Je dispose du Royaume en votre faveur, comme mon Père en a disposé en ma faveur, afin que vous mangiez et buviez à ma table, dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes pour juger (gouverner) les douze tribus d'Israël. » (Luc 22 : 29, 30) Et encore : « N'aie pas peur, petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le Royaume. » (Luc 12 : 32) Ainsi, lorsque celui qu'ils avaient reconnu comme leur roi fut crucifié, au lieu d'être couronné et mis sur le trône, les disciples furent douloureusement déçus. Deux d'entre eux exprimèrent cette déception au prétendu étranger sur le chemin d'Emmaüs, après sa résurrection. Ils avaient « **espéré** que ce serait lui qui délivrerait Israël », le délivrerait du joug des Romains et ferait d'Israël le Royaume de Dieu en puissance et en gloire. Par conséquent, ils étaient amèrement déçus par les changements survenus quelques jours auparavant. Alors, Jésus leur ouvrit l'intelligence en leur démontrant, par les Écritures, que son **sacrifice** était nécessaire avant que le Royaume pût être établi (Luc 24 : 21, 25 à 27).

Dieu aurait pu donner la domination de la terre à Jésus sans racheter le monde ; car « le Très-Haut domine sur le règne des hommes et [. . .] il le donne à qui il lui plaît » (Daniel 4 : 32). Mais Dieu avait en vue un dessein plus grandiose que ce qui aurait été accompli par ce genre de plan. Un tel royaume aurait pu apporter des bénédictions qui, bien que bienfaisantes, n'auraient pu avoir

qu'un caractère temporaire, puisque toute l'humanité aurait été encore sous la condamnation à mort. Pour rendre les bénédictions de son royaume éternelles et totales, il fallait que la race humaine fût premièrement rachetée de la mort et, de cette manière, libérée de la condamnation adamique qui a été transmise, par Adam, à tous ses descendants.

Il est évident que, lorsque Jésus expliqua les prophéties, il ranima l'espoir des disciples touchant un royaume à venir car lorsqu'il les quitta, ils lui demandèrent : « Seigneur, est-ce en **ce temps-ci** que tu vas rétablir le Royaume pour Israël ? ». Sa réponse, bien que n'étant pas explicite, ne contredit nullement leurs espérances. En effet, Jésus répondit : « Il ne vous appartient pas de connaître **les temps ou les moments** que le Père a fixés de sa propre autorité. » (Actes 1 : 6, 7)

Il est vrai, qu'au commencement, les disciples, de même que toute la nation juive, n'avaient qu'une conception imparfaite du Royaume de Dieu, supposant qu'il serait exclusivement terrestre. De même, aujourd'hui, plusieurs se trompent dans un sens opposé, pensant que le royaume est exclusivement céleste. Nombre des paraboles et discours obscurs de Jésus avaient pour but de corriger, au temps fixé, ces fausses opinions. Cependant, il maintint toujours l'idée d'un royaume, d'un gouvernement qui devait être établi **sur la terre** et qui régnerait sur les hommes. Non seulement il inspira, en ses disciples, l'espoir d'une participation à ce royaume mais il leur apprit aussi à prier pour son établissement : « Que ton règne **viene** ;

que ta volonté soit faite **sur la terre** comme au ciel. » (Matthieu 6 : 10)

Aux Juifs sages aux yeux des hommes, notre Seigneur apparut comme un imposteur et un fanatique dont ils considéraient les disciples comme de vraies dupes. Autant ils ne pouvaient nier la sagesse, le tact, les miracles de Jésus, autant ils ne pouvaient, raisonnablement, s'expliquer tout cela. De leur point de vue d'incrédules, la prétention de Jésus d'être l'héritier du monde et son affirmation qu'il établirait le royaume promis qui gouvernerait le monde et que ses disciples, tous d'origine des plus modestes, régneraient avec lui dans ce royaume, leur semblaient trop absurdes pour être prises en considération. Rome, avec ses guerriers disciplinés, ses habiles généraux, son immense richesse et sa puissance qui s'accroissait journallement, était la maîtresse du monde. Alors, qui était ce Nazaréen ? Qui étaient ces pêcheurs sans argent, sans autorité et qui n'avaient que très peu d'écoute parmi le commun peuple ? Qui étaient-ils pour se permettre de parler de l'établissement du royaume promis depuis longtemps, du royaume qui devait être le plus grand et le plus puissant que le monde ait jamais connu ?

Dans l'espoir d'exposer au grand jour les prétendues faiblesses des déclarations de notre Seigneur et, par-là, de détromper ses propres disciples, les pharisiens lui demandèrent : « Ce royaume que tu prêches, quand commencera-t-il à faire son apparition ? Quand arriveront tes soldats ? Quand apparaîtra ce royaume de Dieu ? » (Luc 17 : 20 à 30). La réponse de Jésus aurait donné une nouvelle direction à leurs pensées

s'ils n'avaient pas été prévenus contre lui et aveuglés par leur prétendue sagesse personnelle. Il leur répondit que son royaume n'apparaîtrait jamais comme ils s'y attendaient. Le royaume qu'il prêchait et dans lequel il invitait ses disciples à devenir des cohéritiers, était un royaume invisible qu'ils ne devaient pas s'attendre à voir. Jésus leur répondit ainsi : « Le règne de Dieu ne vient pas de telle sorte qu'on puisse l'**observer** (par des manifestations extérieures). On ne dira même pas : « Regardez, il est ici ! », ou : « Il est là-bas ! » En effet, le règne de Dieu est (doit être) au milieu de vous. » (*) Jésus montra que, lorsque le royaume de Dieu viendrait, il serait présent, partout, avec puissance et, cependant, visible nulle part. Il leur donnait, ainsi, une idée du royaume spirituel qu'il prêchait mais ils n'étaient pas préparés et n'y comprirent absolument rien. Il y avait, dans l'attente des Juifs, relativement au royaume promis, une part de vérité qui se réalisera en son temps, comme nous le montrerons, mais les paroles du Seigneur, à ce moment, concernaient la phase spirituelle du royaume qui sera invisible. En effet, la présence de cette phase du royaume, établie **en premier**, sera invisible et ne sera pas remarquée pendant un certain temps. Le privilège de l'héritage dans cette phase spirituelle du Royaume de Dieu, fut la seule

(*) Il est impossible que la pensée du Seigneur ait été que le royaume de Dieu était dans les cœurs des pharisiens que Jésus, lui-même, traita d'hypocrites et de sépulcres blanchis pleins, au-dedans, d'ossements de morts et de toutes sortes d'ordures. Mais lorsque ce royaume sera établi, il sera **au milieu de tous et parmi tous**, les gouvernant et les jugeant tous.

offre faite, alors, et elle a été l'unique espérance de notre haut appel céleste durant tout l'Âge de l'Évangile qui commençait alors. Par conséquent, c'est exclusivement à cette phase du royaume que Jésus faisait allusion (Luc. 16 : 16). Nous le verrons, plus clairement, dans la suite.

Ce fut, probablement, à cause de ce sentiment public opposé à la doctrine de Jésus ; sentiment surtout présent parmi les pharisiens ; que Nicodème vint, de nuit, vers Jésus. Il était désireux de résoudre le mystère mais, apparemment, il avait honte d'avouer publiquement que de semblables prédications eussent un pouvoir quelconque sur son esprit. La conversation entre le Seigneur Jésus et Nicodème (Jean 3 : 1 à 21), bien qu'elle ne soit rapportée qu'en partie, nous donne un plus grand aperçu de la nature du Royaume de Dieu. Évidemment, les points principaux de la conversation sont mentionnés de sorte que nous puissions saisir la portée de l'ensemble. Nous pouvons, raisonnablement, paraphraser cette conversation comme ceci :

NICODÈME. « Rabbi, nous savons que tu es un docteur venu de Dieu, car personne ne peut faire les miracles que tu fais si Dieu n'est avec lui. » Cependant, quelques-uns de tes propos me semblent très contradictoires, et je suis venu pour te demander une explication. Par exemple, toi et tes disciples, vous allez çà et là prêcher que « le royaume des cieux est proche », mais vous n'avez ni armée, ni fortune, ni autorité et selon toute apparence, cette prétention n'est pas vraie et, en cela, vous semblez tromper le peuple. Les pharisiens, en général, te

prennent pour un imposteur, mais moi, je suis sûr qu'il y a une part de vérité dans tes enseignements « car personne ne peut faire les miracles que Toi tu fais, si Dieu n'est avec lui ». Le but de ma visite est de te demander de quel genre et d'où est ce royaume que vous annoncez ? Quand et comment sera-t-il établi ?

JÉSUS. Ta demande d'avoir une totale compréhension du royaume des cieux, ne peut être satisfaite maintenant ; non que je n'aie pas pleine connaissance du sujet, mais parce que dans ta condition présente, tu ne pourrais le comprendre ou l'apprécier, même si je te l'expliquais complètement. « À moins que quelqu'un ne soit **engendré** (gennao) (*) d'en haut, il ne peut **voir** (grec, eidon

(*)Le mot grec **gennao** (et ses dérivés) traduit, parfois, par **engendré** et, d'autres fois, par **né**, contient, en réalité, les deux idées, et devrait être traduit par l'un ou l'autre de ces deux mots français d'après le sens du passage dans lequel il se trouve. Les deux idées « engendré » et « né » sont toujours impliquées dans le mot gennao ; la naissance étant la conséquence naturelle de l'engendrement, et l'engendrement précédant la naissance. Lorsque l'agent actif avec lequel **gennao** est associé, est du genre masculin, il devrait être traduit par **engendré**, s'il est féminin, il devrait être traduit par **né**. Ainsi, en I Jean 2 : 29 ; 3 : 9 ; 4 : 7 ; 5 : 1, 18, **gennao** devrait être traduit par **engendré**, parce que Dieu (masculin) est l'agent actif.

Parfois, cependant, la traduction dépend de la nature de l'action ; peu importe qu'elle soit masculine ou féminine. Ainsi, si gennao est utilisé en conjonction avec **ek**, qui signifie **de** ou **hors de**, il devrait être traduit par **né**. Dans Jean 3 : 5, 6, **gennao** devrait être (et est) traduit par **né**, comme cela est indiqué par le mot **ek** : « **de** l'eau », « **de** la chair », « **de** l'Esprit ».

(**) savoir ou connaître) le royaume de Dieu ».

Même mes disciples ont encore des idées encore très vagues sur la nature du royaume qu'ils proclament. Je ne peux pas te le dire pour la même raison que je ne peux pas le leur dire ; et pour la même raison aussi ils ne sauraient le comprendre. Mais, Nicodème, l'une des particularités des procédés de Dieu est qu'il demande obéissance à la lumière que nous possédons déjà, avant de nous en donner davantage et, de ceux choisis comme dignes d'hériter le royaume, il exige qu'ils manifestent leur foi. Il faut qu'ils aient la volonté de suivre Dieu pas à pas, même si, souvent, ils ne voient pas, distinctement, à plus d'un pas devant eux. Ils marchent par la foi et non par la vue.

NICODÈME. Mais je ne te comprends pas. Qu'entends-tu par-là ? « Comment un homme peut-il être engendré, quand il est vieux ? Peut-il entrer une seconde fois dans le sein de sa mère, et naître ? » Ou veux-tu dire que la repentance, prêchée par « Jean le Baptiseur » et symbolisée par le baptême dans l'eau est, dans un certain sens, **une naissance** symbolique ? Je remarque que tes disciples prêchent et baptisent d'une manière semblable.

(**) Le même mot grec est traduit par **examiner** dans Actes 15 : 6. « Alors les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour **examiner** (connaître ou comprendre) cette affaire ». Le même mot est rendu par **considère** dans Romains 11 :22 : « **Considère** (vois, comprends) donc la bonté et la sévérité de Dieu ». Nous pouvons aussi relever I Jean 1 : 1 et Jean 3 : 1 où nous lisons : « **Voyez** (contemplez, reconnaissez, comprenez) quel amour le Père nous a témoigné ».

Est-ce là, la nouvelle naissance nécessaire à ceux qui veulent voir le Royaume ou qui veulent y entrer ?

JÉSUS. Notre nation est une nation consacrée, une nation d'alliance. Tous les Israélites ont été baptisés en Moïse, dans la mer et dans la nuée, quand ils quittèrent l'Égypte. Dieu les accepta en Moïse, le Médiateur de leur alliance au Sinaï mais les Juifs ont oublié leur alliance. Plusieurs vivent ouvertement une vie de publicains et de pécheurs et plusieurs autres se croient justes par eux-mêmes et sont hypocrites. La prédication de Jean et celle de mes disciples consiste donc en **la repentance**, un retour à Dieu et la reconnaissance de l'alliance qui a été faite. Le baptême de Jean symbolise cette repentance et cette réformation du cœur et de la vie, et **non pas la nouvelle naissance**. Mais, à moins que tu ne possèdes plus que cela tu ne verras jamais le Royaume. Il faut donc, en plus de la réformation, symbolisée par le baptême de Jean, que tu sois engendré et né de l'Esprit, sans cela tu ne peux voir mon Royaume. La repentance t'amènera à la condition de justifié ; dans cette condition tu seras de suite capable de me reconnaître comme le Messie, l'antitype de Moïse. En te consacrant ainsi à moi, tu seras **engendré** du Père à une nouvelle vie et à la nature divine laquelle, si elle se développe et s'anime, sera le gage de ta **naissance** comme créature nouvelle, comme être-esprit, dans la première résurrection. Ainsi, non seulement tu verras le Royaume, mais tu y auras part.

C'est, en réalité, un grand changement qui s'opère par cette nouvelle naissance de l'Esprit, Nicodème, car « ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'Esprit est esprit ». Ne t'étonne donc pas de ma première déclaration qu'il faut que tu sois **engendré** d'en-haut avant de pouvoir comprendre, connaître et apprécier les choses au sujet desquelles tu demandes des éclaircissements. « Ne t'étonne pas de ce que je t'ai dit : Il vous faut que vous naissiez de nouveau ». La différence entre ta condition présente, né de la chair, et la condition de ceux qui, quand ils seront nés de l'Esprit et qu'ils entreront dans le royaume que je prêche ou le constitueront, est très grande. Permits que je te donne une illustration qui te permettra de te faire une idée des êtres nés de l'Esprit qui constitueront ce Royaume. « Le vent souffle où il veut, et tu en entends le bruit ; mais tu ne sais pas d'où il vient, ni où il va : Il en est ainsi de tout homme qui est né de l'Esprit ». Tu ne peux voir le vent souffler aux alentours bien qu'il exerce son influence tout autour de toi. Tu ne sais ni d'où vient le vent ni où il va. C'est la meilleure image que je puisse te donner de ceux qui, lors de la résurrection, seront nés de l'Esprit, de ceux qui « entreront » dans le royaume que je prêche maintenant ou qui le constitueront. Ils seront tous invisibles comme le vent, et les hommes, qui ne seront pas nés de l'Esprit, ne sauront ni d'où ils sont venus ni où ils vont.

NICODÈME. Comment cela se peut-il ? Des êtres invisibles ?

JÉSUS. « Tu es le docteur d'Israël, et tu ne sais pas ces choses ! ». Tu ne sais pas que des êtres-esprits peuvent être présents et, pourtant, invisibles ? Toi, qui veux enseigner les autres, n'as-tu jamais rien lu au sujet d'Élisée et de son serviteur ou de l'ânesse de Balaam, et des exemples si nombreux, dans les Écritures, qui mettent en évidence ce principe que des êtres-esprits peuvent être présents parmi les hommes et pourtant invisibles ? De plus, tu es de ces pharisiens qui disent croire aux anges comme à des êtres-esprits. Mais cela montre justement ce que je te disais en premier lieu : que si quelqu'un n'est pas engendré d'en-haut, il ne peut voir, (savoir, comprendre ou reconnaître comme raisonnable) le royaume de Dieu et tout ce qui s'y rattache.

Si tu veux entrer dans ce royaume que j'annonce et en devenir mon cohéritier, il faut que tu suives la lumière pas à pas. Si tu le fais, tu recevras toujours plus de lumière et, cela, aussi rapidement que tu seras prêt à la recevoir. J'ai prêché les choses qui sont du temps convenable et que tu peux comprendre. J'ai accompli des miracles et tu me reconnais comme un maître venant de Dieu, mais tu n'as pas agi conformément à ta foi et tu n'es point devenu ouvertement mon disciple. Tu ne peux t'attendre à voir davantage, avant de te conduire conformément à tout ce que tu vois. Alors, Dieu te donnera plus de lumière et des clartés pour faire un nouveau pas en avant. « En vérité, en vérité, je te le dis, nous disons **ce que nous savons**, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu ; et vous (pharisiens) ne recevez pas notre témoignage. Si vous ne croyez

pas alors que je vous ai parlé des choses terrestres, comment croirez-vous si je vous parle des choses célestes ? ». Ce serait inutile d'essayer de te parler de choses célestes car tu ne serais pas convaincu et ma prédication te semblerait une folie. Si ce que j'ai enseigné, qui était d'un caractère terrestre, ou illustré par des choses terrestres que tu peux comprendre et que tu comprends, ne t'a pas assez convaincu pour que tu deviennes ouvertement mon disciple, tu ne serais pas plus convaincu si je te parlais des choses célestes desquelles tu ne sais rien car personne n'est jamais monté au ciel donc, personne, ne pourrait confirmer mon témoignage. Moi, qui suis descendu du ciel, je suis le seul qui comprenne les choses célestes car « personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme » (*). La connaissance des choses célestes ne peut venir qu'après l'engendrement de l'Esprit, et la compréhension des choses célestes elles-mêmes, ne viendra qu'après être né de l'Esprit ; être devenu un être-esprit.

Telle fut la patience qu'il fallut au Seigneur pour déclarer la nature du royaume à ceux que les préjugés et l'instruction empêchaient de voir autre chose que les vues confuses de la phase terrestre du Royaume. Néanmoins, la sélection d'une classe propre à participer au Royaume du Messie progressa mais seuls quelques-uns furent choisis

(*) Les mots : « qui est dans le ciel » après « le Fils de l'homme » (Jean 3 : 13) ne se trouvent pas dans les manuscrits grecs les plus anciens et les plus dignes de confiance.

d'entre les Israélites auxquels cette participation fut offerte exclusivement durant encore sept années. Comme Dieu l'avait prévu, parce qu'ils n'y étaient pas préparés et qu'ils manquèrent de saisir les conditions requises et de s'y conformer, le privilège de participer au royaume du Messie fut retiré aux Israélites en tant que peuple ; seuls quelques Israélites acceptant l'invitation ; et passa aux non-Juifs parmi lesquels fut choisi « un peuple qui portât son nom ». Mais parmi les non-Juifs, également, seuls quelques-uns, un « petit troupeau », apprécient le privilège et sont comptés dignes de devenir cohéritiers de Christ dans son royaume et dans sa gloire.

Grave a été l'erreur introduite dans l'église chrétienne nominale de faire croire, à tort, que ce royaume promis n'est simplement que l'église nominale dans sa condition présente et son œuvre, uniquement, une œuvre de grâce dans le cœur des croyants. Cette erreur a été poussée à un tel degré que l'affreuse alliance actuelle et le règne de l'Église nominale unie avec le monde sont considérés, par plusieurs, comme étant le règne du Royaume de Dieu sur la terre. Il est vrai que, dans un certain sens, l'Église est maintenant le Royaume de Dieu et qu'un travail de grâce est à l'œuvre dans le cœur des croyants ; mais considérer cela comme une fin et nier l'établissement futur d'un véritable Royaume de Dieu sous toute l'étendue des cieux, dans lequel la volonté de Dieu sera faite comme elle l'est dans les Cieux, équivaut à rendre insignifiantes et nulles les promesses les plus fortes et les plus claires qui ont été données par le Seigneur, les apôtres et les

prophètes, pour nous encourager et nous aider à vaincre le monde.

Dans les paraboles du Seigneur, l'Église est souvent appelée le royaume. L'Apôtre Paul en parle comme du royaume sur lequel Christ règne maintenant, disant que Dieu nous a délivrés du royaume des ténèbres et nous a transportés dans le royaume de son cher Fils (Colossiens 1 : 13). Nous, qui avons accepté Christ, nous reconnaissons, désormais, son droit d'empire acquis par le rachat et nous lui rendons une obéissance reconnaissante et volontaire avant qu'il n'établisse le Royaume de force dans le monde. Nous discernons la différence entre les lois d'équité qu'il mettra en vigueur, et le royaume des ténèbres géré, pour le moment, par l'usurpateur, le prince de ce monde. La foi dans les promesses de Dieu change notre sujétion, nous nous reconnaissons sujets du nouveau prince et, par sa grâce, cohéritiers avec lui dans ce royaume qui sera établi en puissance et en grande gloire.

Mais ce fait n'annule, en aucune façon, les promesses que, finalement, le Royaume de Christ « dominera d'une mer à l'autre mer, et depuis le fleuve aux extrémités de la terre » (Psaumes 72 : 8) ; que toutes les nations le serviront et lui obéiront ; et que devant lui tout genou fléchira, tant les choses célestes que terrestres (Daniel 7 : 27 ; Philippiens 2 : 10). Au contraire, l'élection actuelle du « petit troupeau » confirme plutôt ces promesses.

Si l'on examine soigneusement les paraboles de notre Seigneur, on verra qu'elles enseignent clairement que la venue ou le règne en puissance

du Royaume de Dieu est encore future et, évidemment, que le règne ne peut avoir lieu avant que le Roi vienne. La parabole de l'homme de haute naissance qui s'en alla dans un pays éloigné pour se faire investir de l'autorité royale, et revenir ensuite, etc. (Luc 19 : 11 à 15), situe clairement l'établissement du Royaume au retour de Christ. De plus, le message que le Seigneur envoya à l'Église longtemps après fut : « Sois fidèle jusqu'à la mort, et je **te donnerai** la couronne de vie » (Apocalypse 2 : 10). Il s'ensuit, à l'évidence, que les rois qui règneront avec Christ ne seront pas couronnés et ne régneront pas dans **cette** vie.

L'Église d'à présent n'est donc pas le Royaume de Dieu établi en puissance et en grande gloire, mais elle est le Royaume dans sa condition naissante ou embryonnaire. Et c'est ainsi, en effet, que l'enseignent tous les passages du Nouveau Testament qui s'y rapportent. Le royaume des cieux souffre, maintenant, la violence de la part du monde ; le Roi fut maltraité et crucifié ; et quiconque veut suivre ses traces souffrira persécution et violence d'une façon ou d'une autre. Cela ne s'applique, ainsi qu'on le verra, qu'à la **vraie** Église et non à la multitude qui n'appartient que de nom à l'église. Mais la promesse nous est ainsi faite que si nous (l'Église, le royaume à l'état d'embryon), nous souffrons maintenant avec Christ, nous régnerons et serons aussi glorifiés avec lui, au moment voulu, quand il prendra son grand pouvoir et régnera.

Jacques (2 : 5) dit, en harmonie avec l'enseignement de notre Seigneur, que Dieu a choisi les

pauvres et les méprisés aux yeux de ce monde, non pour régner maintenant, mais comme « **héritiers** du royaume qu'il a **promis** ». Jésus dit : « Qu'il est difficile à ceux qui ont des biens d'entrer dans le royaume du Dieu ! » (Marc 10 : 23). Il est évident qu'il ne se référait pas à l'Église nominale qui, maintenant, règne avec le monde car les riches sont invités, de manière pressante, à se joindre à cette église. Pierre exhorte les héritiers du royaume à la patience, la persévérance, la vertu et la foi, lorsqu'il dit : « Aussi, mes frères, efforcez-vous d'autant plus de confirmer l'appel qui vous a été adressé et le choix dont vous avez été l'objet. Si vous faites cela, vous ne trébucherez jamais. C'est ainsi que vous sera largement accordée l'entrée dans le royaume éternel de Jésus-Christ, notre Seigneur et Sauveur. » (II Pierre 1 : 10, 11)

Certains supposent que Paul fait allusion, en Romains 14 : 17, à un royaume au **sens figuré** ; mais si cette expression est examinée à la lumière du contexte, il est évident que ce passage signifie simplement ceci : Nous, frères, qui sommes maintenant transportés dans le royaume du cher Fils de Dieu, nous jouissons de certaines libertés quant à notre nourriture, etc., dont nous ne jouissons pas comme Juifs sous la loi (verset 14) ; cependant, n'utilisons pas cette liberté si, par elle, des frères qui ne la comprennent pas encore, se scandalisent et violent leur conscience. Ne causons pas, par notre liberté d'user d'un aliment, la perte de notre frère pour qui Christ mourut, mais souvenons-nous que, maintenant comme dans l'avenir, les privilèges du

royaume consistent en de bien plus grandes bénédictions que la liberté quant aux aliments, notamment la bénédiction d'être libre de faire le bien, celle d'être en paix avec Dieu par Christ et d'éprouver de la joie de participer à l'Esprit saint de Dieu. Ces libertés du royaume (maintenant et à toujours) sont si grandes que la liberté, d'intérêt secondaire, se rapportant à la nourriture, peut bien être sacrifiée, dans le temps présent, pour le bien de notre frère.

Ainsi, quel que soit le point de vue biblique que nous adoptions, l'idée que les promesses du Royaume sont des illusions mythiques ou celle que nos conditions actuelles correspondent à l'accomplissement de ces promesses, sont contredites partout.

Pour l'Église primitive, les promesses d'honneurs royaux et de devenir cohéritiers avec le Maître, furent de puissants encouragements à la fidélité lors des épreuves et persécutions qui avaient été annoncées et auxquelles les disciples s'attendaient. De toutes les paroles de réconfort et d'encouragement données dans l'Apocalypse aux sept églises, nulles ne sont plus éclatantes, claires et fortes que celles-ci : « Le vainqueur, je lui donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône, comme moi-même j'ai été vainqueur et je me suis assis avec mon Père sur son trône » (Apocalypse 3 : 21) et : « Au vainqueur, à celui qui garde mes œuvres jusqu'à la fin, je donnerai pouvoir sur les nations » (Apocalypse 2 : 26).

Ce sont des promesses que l'on ne pourrait, raisonnablement, pas mal interpréter en les appliquant à une œuvre actuelle de grâce dans les cœurs, ou même à un règne sur les nations

dans la vie présente puisque la victoire ne s'obtient que par **la mort** dans le service et, c'est de cette manière, que ceux qui deviendront vainqueurs obtiendront les honneurs du Royaume (Apocalypse 20 : 6).

Cependant, la nature humaine cherche à éviter les souffrances et elle est toujours prête à s'emparer de la puissance et de l'honneur. Ainsi, nous trouvons que déjà, au temps des apôtres, quelques-uns dans l'église, disposés à appliquer, à la vie présente, les promesses d'honneur et de puissance à venir, se mirent à agir comme si le temps était déjà venu, pour le monde, d'honorer l'Église et même de lui obéir. C'est pour corriger cette erreur que l'apôtre Paul écrivit aux Corinthiens, sachant bien que de telles idées auraient des suites fâcheuses pour l'Église par l'entretien de l'orgueil qu'elles produiraient et mèneraient à s'écarter du sacrifice. Il leur dit ironiquement : « Déjà, vous êtes rassasiés ; déjà vous êtes riches ; vous avez commencé à régner sans nous ! ». Et puis, il ajoute d'un ton grave : « Si seulement vous régniez vraiment ! Alors nous aussi (les apôtres persécutés) nous régnerions avec vous ! » (I Corinthiens 4 : 8). Certains Corinthiens prenaient plaisir à leur christianisme en essayant de s'en écarter et en cherchant à obtenir le plus d'honneurs possibles. L'Apôtre savait fort bien que s'ils avaient été des disciples **fidèles** du Seigneur, ils ne se seraient pas trouvés dans une telle condition. Ainsi, il leur rappelle que si le règne désiré depuis longtemps avait vraiment commencé, **lui** aussi ne régnerait pas moins qu'eux, et le fait

qu'il souffrait encore à cause de sa fidélité pour la vérité, prouvait que **leur règne** était prématuré et qu'il était plutôt un piège qu'une gloire. Puis, il ajoute avec une teinte d'ironie : « Nous (les apôtres et tous les serviteurs fidèles) nous sommes fous à cause du Christ, mais vous, vous êtes avisés dans le Christ ; nous, nous sommes faibles, mais vous, vous êtes forts. Vous, vous êtes glorieux, mais nous, nous sommes déshonorés ! Ce n'est pas, simplement, pour vous faire honte que j'écris ces choses ; mais **je vous avertis** comme mes enfants bien aimés » car le sentier de l'honneur actuel ne conduit pas à la gloire et à l'honneur qui seront révélés. Ce sont les souffrances et l'abnégation qui sont l'étroit sentier menant à la gloire, l'honneur, l'immortalité et à devenir cohéritiers dans le Royaume. Je vous supplie donc d'être mes imitateurs. Souffrez maintenant et endurez la persécution et l'outrage, pour que vous puissiez obtenir, avec moi, la couronne de vie, que le Seigneur, le juste juge, me donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son apparition (I Corinthiens 4 : 10 à 17 ; II Timothée 4 : 8).

Cependant, après que l'Église primitive eut enduré, fidèlement, bien des persécutions, des théories commencèrent à se répandre dans l'Église, débouchant sur l'idée que la mission de l'Église était de conquérir le monde, établir le Royaume des cieux sur la terre et de régner sur les nations **avant** le second avènement du Seigneur. Cela fut, dans l'Église, le fondement des intrigues mondaines, de la pompe et de l'orgueil, de l'étalage fastueux et

de cérémonies visant à impressionner, à captiver le monde et lui imposer le respect. Petit à petit, cela conduisit aux grandes prétentions de la papauté qui, en tant que Royaume de Dieu sur la terre, avait le droit d'exiger de chaque tribu, nation et peuple, le respect et l'obéissance à ses lois et ses représentants. Par cette fausse prétention (et, apparemment, elle se trompa elle-même autant qu'elle trompa les autres), la papauté a, pendant longtemps, couronné et déposé les rois de l'Europe, et elle s'en arroge encore l'autorité quoique n'étant plus capable de la faire respecter.

Cette même idée est descendue de la papauté jusqu'au protestantisme qui prétend aussi, bien que plus vaguement, que, d'une certaine façon, **le règne** de l'Église progresse ; et semblables aux Corinthiens, ses adhérents sont « rassasiés » et « riches », et règnent en « rois », comme cela est décrit d'une manière vivante par notre Seigneur (Apocalypse 3 : 17, 18). Il s'ensuit que les membres de l'Église qui ne le sont que de nom ; ceux qui ne sont pas vraiment convertis, qui ne sont pas réellement du froment, mais plutôt de l'ivraie, des imitations du blé ; surpassent de beaucoup en nombre les vrais disciples de Christ. Ces chrétiens de nom sont très opposés à tout sacrifice et abnégation réels et ne souffrent pas la persécution pour la cause de la justice (de la vérité) ; tout au plus tiennent-ils à une forme de jeûne, etc. Ils règnent, en réalité, avec le monde et ne sont pas en train d'être préparés pour participer au vrai Royaume qui doit être établi par notre Seigneur

lors de sa seconde présence.

Tout observateur attentif remarquera un désaccord manifeste entre cette vue et les enseignements de Jésus et des apôtres. Ils enseignèrent qu'il ne peut y avoir de royaume avant la venue du Roi (Apocalypse 20 : 6 ; 3 : 21 ; II Timothée 2 : 12). Par conséquent, le royaume des cieux doit souffrir la violence **jusqu'au temps** où il sera établi en puissance et en gloire.

DEUX PHASES DU ROYAUME DE DIEU

S'il est vrai, comme notre Seigneur l'a déclaré, que le Royaume de Dieu **ne vient pas**, ne se manifeste pas dès le début, avec éclat, cependant, au propre temps, il sera rendu manifeste à tous par des signes extérieurs, clairs et visibles. Lorsque le Royaume de Dieu sera complètement établi, il se composera de deux parties : une phase spirituelle ou céleste et une phase humaine ou terrestre. La phase spirituelle restera toujours invisible aux hommes car ceux qui la composeront appartiendront à la nature spirituelle, divine, que nul homme n'a vue ni ne peut voir (I Timothée 6 : 16 ; Jean 1 : 18) ; cependant, sa présence et son pouvoir seront manifestés puissamment et, principalement, à travers ses représentants humains qui constitueront la phase terrestre du Royaume de Dieu.

Ceux qui constitueront la phase spirituelle du Royaume sont les saints vainqueurs de l'Âge de l'Évangile : le Christ (tête et corps) glorifié. Leur résurrection et leur exaltation à la puissance précèdent la résurrection de tous les autres, parce que c'est au moyen de cette classe que tous seront bénis

(Hébreux 11 : 39, 40). Leur résurrection est **la première résurrection** (Apocalypse 20 : 5) (*). La grande œuvre que cette troupe, le Christ, ointe et glorifiée, a devant elle, nécessite son exaltation à la nature divine car nulle autre que la puissance divine ne pourrait accomplir cette œuvre. En effet, c'est une œuvre qui ne regarde pas seulement notre monde mais toutes les choses **au ciel et sur la terre**, s'exécutant tant parmi les êtres spirituels que parmi les êtres humains (Matthieu 28 : 18 ; Colossiens 1 : 20 ; Ephésiens 1 : 10 ; Philippiens 2 : 10 ; I Corinthiens 6 : 3).

(*) Dans ce verset, les mots « **les autres morts ne repriront pas vie jusqu'à ce que les mille ans soient achevés** » sont apocryphes. Ils ne se trouvent ni dans les manuscrits grecs les plus anciens et les plus dignes de confiance, du Sinaï et du Vatican, numéros 1209 et 1160, ni dans le manuscrit syriaque. Il faut se rappeler que plusieurs passages qui se trouvent dans les copies modernes y ont été **ajoutés** et n'appartiennent pas proprement à la Bible. Puisqu'il nous est recommandé de ne rien ajouter à la Parole de Dieu, il est de notre devoir de rejeter de telles additions aussitôt que leur caractère apocryphe est établi. Les mots indiqués se sont glissés dans le texte, probablement par accident, au cinquième siècle car aucun manuscrit d'une date plus ancienne (grec ou syriaque) ne contient ce membre de phrase. Ce ne fut probablement, en premier lieu, qu'**une note marginale** faite par un lecteur qui voulait exposer sa pensée sur le texte, et elle fut plus tard incorporée dans le texte propre par un transcritteur quelconque qui manqua de faire la distinction entre le texte et le commentaire.

Cependant, le rejet de ce membre de phrase n'est pas essentiel pour le « plan » exposé dans ce livre-ci car, vraiment, « le reste des morts » ; le monde en général ; ne **vivra** pas de nouveau, dans le plein sens de l'expression, dans le sens d'avoir une vie parfaite comme celle qu'Adam possédait avant de pécher et d'être sous la sentence de « **mourant** tu mourras » avant la fin des mille ans.

Une vie parfaite, libre d'infirmités et de condition de mort, est le seul sens que Dieu reconnaît au mot **vie**. Du point de vue de Dieu, tout le monde a déjà perdu la vie, est mourant, et peut être considéré, maintenant, plus justement comme mort que comme vivant (II Corinthiens 5 : 14 ; Matthieu 8 : 22).

Le mot **résurrection** (en grec, **anastasis**) signifie **relèvement**. En rapport avec l'homme, il signifie **relever** l'homme à l'état duquel il est tombé ; à la pleine perfection humaine ; chose perdue par Adam. La perfection **de laquelle** notre race est tombée, est la perfection **à laquelle** elle s'élèvera progressivement durant l'Âge millénaire de restitution ou de résurrection (de relèvement). L'Âge millénaire n'est pas seulement un âge d'épreuve, mais aussi un âge de bénédictions, et par la résurrection ou restauration à la **vie**, tout ce qui **était perdu** doit être rétabli à tous ceux qui obéiront de bon cœur, lorsqu'ils auront la connaissance et l'occasion de le faire. Le processus de la résurrection sera graduel et exigera l'Âge entier pour son plein accomplissement bien que le réveil en lui-même, à un certain degré de vie et de conscience, comme nous en jouissons maintenant, sera bien entendu un travail de très courte durée. Par conséquent, ce sera seulement à l'expiration des mille ans que la race aura pleinement atteint la mesure complète de vie perdue en Adam. Et puisque tout ce qui ne correspond pas à une vie parfaite est une condition de mort partielle, il s'ensuit que, bien que les mots mentionnés ne fassent pas partie de la Parole inspirée, il serait strictement vrai de dire que le reste **des morts ne reviendra pas à la vie** (ne regagnera pas la plénitude de vie perdue) jusqu'à ce que les mille ans de rétablissement et de bénédiction soient accomplis.

L'œuvre de la phase terrestre du Royaume de Dieu se limitera à notre monde et à l'humanité. Ceux qui auront été si hautement honorés par Dieu au point d'y avoir une part seront les plus élevés et les plus honorés parmi les hommes. C'est de cette

classe dont il est question au chapitre VIII, et dont le jour de jugement précéda l'Âge de l'Évangile. Comme ceux qui en font partie auront été éprouvés et trouvés fidèles, ils ne se réveilleront pas de la mort pour venir, de nouveau, en jugement, mais ils recevront, immédiatement, le salaire de leur fidélité : une résurrection instantanée à la perfection comme **hommes**. (Tous les autres, sauf ceux-ci et la classe spirituelle, seront élevés, **progressivement**, à la perfection durant l'Âge millénaire). Ainsi, cette classe sera prête, tout de suite, pour le grand travail de rétablissement et de bénédiction du reste de l'humanité, comme agents humains du Christ. De même que la nature spirituelle est nécessaire à l'accomplissement de l'œuvre de Christ, ainsi la nature humaine parfaite est appropriée à l'accomplissement futur de l'œuvre qui doit se faire parmi les hommes. Le ministère de ces agents humains s'exercera parmi les hommes qui verront la gloire de leur perfection humaine comme un exemple constant et un encouragement pour s'efforcer de parvenir à la même perfection. Ces Anciens Dignes seront dans la sphère humaine du Royaume et seront vus des humains, comme cela est pleinement attesté par les paroles de Jésus aux Juifs incrédules qui le rejetaient. Il leur dit : « Vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu ». Il est à remarquer, aussi, que le Maître ne dit pas que lui ou les apôtres seraient visibles avec Abraham. En effet, les hommes ne verront que la phase terrestre du Royaume et évolueront dans cette sphère mais pas dans la sphère

spirituelle ; et ceux qui rejetèrent un si grand honneur seront, sans doute, douloureusement affectés quand ils apprendront ce qu'ils ont perdu.

Aucune information claire ne nous est donnée concernant la manière exacte dont les deux phases du Royaume des cieux fonctionneront, harmonieusement, ensemble mais nous avons une illustration, de la manière dont elles **pourraient** opérer, dans les rapports de Dieu avec les Israélites au moyen de leurs représentants Moïse, Aaron, Josué, les prophètes, etc. Cependant, les manifestations à venir de la puissance divine excéderont, de beaucoup, celles de cet Âge-type car l'œuvre de l'Âge à venir comprend le réveil de tous les morts et le rétablissement des **obéissants** à la perfection. Cette œuvre nécessitera l'établissement d'un gouvernement parfait parmi les hommes, avec des hommes parfaits aux positions de commandement, afin qu'ils puissent diriger, avec justice, les affaires de l'état. Cela demandera la mise en place de moyens propres à l'éducation de chaque homme, ainsi que toutes sortes de mesures philanthropiques. Ce noble travail d'élever ainsi la race à pas sûrs et réguliers (sous la direction des membres spirituels invisibles du même Royaume), est le grand honneur réservé aux Anciens Dignes et pour lequel ils se réveilleront tout préparés, immédiatement après le naufrage définitif des royaumes de ce monde, et après que Satan, leur prince, aura été lié. En qualité de représentants, divinement honorés, du Royaume céleste, ils recevront, rapidement, des preuves de respect et de coopération de la part de tous les hommes.

Obtenir une place dans la phase terrestre du Royaume de Dieu permettra de trouver la satisfaction de chaque désir et ambition du cœur humain parfait. Ce sera une part glorieuse et satisfaisante dès l'entrée dans le Royaume et, cependant, la gloire s'accroîtra encore, au fur et à mesure que le temps avancera et que l'œuvre progressera. Puis, lorsqu'à la fin de mille ans, l'œuvre grandiose du rétablissement aura été accomplie par le Christ (en grande partie par l'intermédiaire de ces nobles coopérateurs humains) ; quand la race humaine entière (à l'exception des incorrigibles Matthieu 25 : 46 ; Apocalypse 20 : 9) aura été approuvée devant Dieu, sans tache ni ride ni rien de semblable, ceux qui auront été les instruments dans l'œuvre brilleront parmi leurs semblables et devant Dieu, Christ et les anges, comme « des étoiles à toujours et à perpétuité » (Daniel 12 : 3). Leur œuvre et leur labeur d'amour ne seront jamais oubliés de leurs semblables reconnaissants. On s'en souviendra éternellement ; « la mémoire du juste sera perpétuelle » (Psaumes 112 : 6).

Pourtant, si grande que soit la gloire croissante de ces hommes parfaits qui constitueront la phase terrestre du Royaume, la gloire de la phase céleste la surpassera de beaucoup. Tandis que ceux-ci brilleront comme les étoiles, ceux-là brilleront comme la splendeur de l'étendue, comme le soleil (Daniel 12 : 3). Les honneurs des cieux, aussi bien que ceux de la terre, seront déposés aux pieds du Christ. L'homme ne peut qu'imparfaitement, mais non clairement, se faire une idée de la gloire qui sera

révélée dans le Christ à travers les âges innombrables de l'éternité (Romains 8 : 18 ; Ephésiens 2 : 7 à 12).

C'est au moyen de ces deux phases du Royaume que la promesse faite à Abraham doit se confirmer : « En toi et en ta descendance toutes les familles de la terre seront bénies » (Genèse 28 : 14), « Ta descendance sera comme le sable de la mer et comme les étoiles du ciel » (Genèse 22 : 17) : une descendance terrestre et une descendance céleste ; toutes deux des instruments de Dieu pour bénir le monde. Les deux parties des promesses furent clairement prévues et projetées par Dieu dès le commencement, mais seule la phase terrestre fut vue par Abraham. En effet, bien que Dieu choisit, de la descendance naturelle, les principaux membres de la classe spirituelle (les apôtres et d'autres), et offrit la principale bénédiction, la bénédiction spirituelle, à tous ceux de cette nation qui vivaient au propre temps de l'appel céleste, cela était bien plus qu'Abraham ne put jamais voir dans l'alliance : grâce sur grâce.

Paul parle (Romains 11 : 17) de l'Alliance abrahamique comme d'une racine de laquelle, Israël selon la chair, a poussé d'une manière **naturelle**, mais sur laquelle les croyants des non-Juifs ont été **entés** lorsque les branches naturelles furent retranchées à cause de leur incrédulité. Cela prouve le double accomplissement de la promesse dans le développement des **deux descendance**s, terrestre (humaine) et céleste (spirituelle), qui constitueront les deux phases du Royaume. Cette alliance-racine porte ces deux sortes de branches distinctes, dont chacune portera, dans la résurrection, son

propre genre de fruit, distinct et parfait : la classe humaine et la classe spirituelle dans la puissance du Royaume. Dans l'ordre de développement, le naturel (terrestre) fut le premier, puis vint celui des souverains célestes ; mais dans l'ordre de grandeur de la position et de temps d'installation, le spirituel sera le premier et ensuite viendra le naturel ; et ainsi il y a des derniers qui seront les premiers et il y aura des premiers qui seront les derniers (Matthieu 19 : 30 ; Luc 13 : 30).

La promesse faite à Abraham, à laquelle Etienne fait allusion (Actes 7 : 5), et dans laquelle Israël espérait, était une promesse terrestre qui se rapportait au **pays**. Dieu « promet de lui en donner la possession », dit Etienne. Dieu dit à Abraham : « Lève les yeux, je te prie, et regarde, depuis le lieu où tu es, vers le nord, vers le sud, vers l'est et vers l'ouest ; tout le pays que tu vois, je te le donnerai, à toi et à ta descendance, pour toujours. Je rendrai ta descendance aussi nombreuse que les grains de poussière de la terre : si l'on pouvait compter les grains de poussière de la terre, alors on pourrait aussi compter ta descendance. Parcours le pays en long et en large : je te le donnerai. » (Genèse 13 : 14 à 17) Etienne montre que cette promesse n'a **pas encore été accomplie** car il déclare que Dieu ne donna à Abraham « aucune propriété (en ce pays), pas même de quoi poser le pied ».

L'Apôtre, écrivant au sujet de cette même classe des Anciens Dignes ; dont fait partie Abraham parmi d'autres ; **s'accorde** avec Etienne pour dire que la promesse faite à Abraham n'a pas encore été

accomplie et il va même plus loin, montrant que ces promesses terrestres ne peuvent s'accomplir et ne s'accompliront pas avant que les promesses célestes, encore plus élevées, concernant le Christ (Tête et corps), soient accomplies. Il dit des Anciens Dignes : « Et tous ceux-là, qui avaient reçu par leur foi un bon témoignage, n'ont pas obtenu (l'accomplissement de) ce qui avait été promis. Dieu, en effet, avait en vue (ou pourvu à) quelque chose de supérieur pour nous (le Christ), afin qu'ils ne soient pas portés à leur accomplissement sans nous. » (Hébreux 11 : 13, 39, 40) Ainsi, il est de nouveau montré que le Rédempteur et le Restaurateur est d'une nature spirituelle, ayant sacrifié sa nature humaine comme une rançon pour tous, et que de cette classe spirituelle souverainement élevée toutes les bénédictions doivent émaner, quel que soit celui qui sera honoré comme instrument ou agent (Romains 12 : 1 ; Galates 3 : 29).

Nous voyons donc que la phase terrestre du Royaume sera israélite. Autour de ce fait, se groupent les nombreuses prophéties qui se rapportent à la présence de cette nation dans le plan de Dieu pour la bénédiction future du monde, lorsque son tabernacle tombé en ruine sera rétabli et que Jérusalem sera un sujet de louanges sur toute la terre. Nous trouvons ces déclarations autant chez les prophètes que chez les apôtres. Elles indiquent clairement qu'aux temps du rétablissement, Israël, en tant que nation, sera la première d'entre toutes les nations à se mettre en harmonie avec le nouvel ordre de choses ; que la Jérusalem terrestre sera rebâtie sur

ses vieilles ruines et que son administration sera rétablie comme autrefois sous les princes ou Juges (Esaïe 1 : 26 ; Psaumes 45 : 16 ; Jérémie 30 : 18). Et que pourrait-on attendre de plus raisonnable que de voir la nation d'Israël se réjouir de reconnaître, la première entre toutes, les prophètes et les patriarches et voir sa connaissance de la loi et sa longue discipline sous elle, la rendre propre à la docilité et à l'obéissance envers l'autorité du Royaume ? Et tandis qu'Israël sera la première d'entre les nations qui sera reconnue et bénie, il est encore écrit d'Israël que : « l'Éternel sauvera d'abord les tentes de Juda » (Zacharie 12 : 7).

Nous estimons peu important de nous lancer dans une discussion sur l'endroit où se trouvent les « tribus perdues » d'Israël. Cela peut être vrai ou faux que, comme certains le clament, l'on puisse suivre la trace des « tribus perdues » jusqu'à certaines nations civilisées contemporaines. Ainsi, bien que certaines des preuves avancées ne soient pas déraisonnables, elles ne sont pourtant, somme toute, que des hypothèses et des conjectures. Mais encore dût-on réussir à démontrer clairement que certaines des nations civilisées descendent des « tribus perdues », cela ne leur donnerait **aucun avantage** quant à l'« appel céleste » car, depuis leur rejet en tant que nation, il n'est pas fait de distinction entre Juifs et Grecs, esclaves et libres. Si jamais une telle preuve était fournie (cela n'a pas encore été le cas), elle serait en parfait accord avec les prophéties et les promesses se rapportant à cette nation et qui sont toujours en attente de leur accomplissement dans la phase terrestre du Royaume.

L'attachement naturel ainsi qu'une certaine dose de confiance, encore vivante, dans les promesses non accomplies d'il y a si longtemps, le tout allié à tous ses préjugés naturels, pousseront les Juifs à l'acceptation générale et prompte des nouveaux souverains. De plus, l'habitude d'une certaine obéissance à la loi fera, de même, que ce peuple se mettra rapidement en harmonie avec les principes du nouveau gouvernement.

Tout comme Jérusalem était le siège de l'empire sous le Royaume-type de Dieu, Jérusalem occupera, à nouveau, la même position et sera « la ville du Grand Roi » (Psaumes 48 : 2 ; Matthieu 5 : 35). Une ville est le symbole d'un royaume ou d'une autorité et, ainsi, le Royaume de Dieu est symbolisé par la Nouvelle Jérusalem ; le nouveau gouvernement venant du ciel et s'appliquant sur la terre. Au début, elle ne sera composée que de la classe spirituelle, l'Épouse de Christ, laquelle, telle que Jean la vit, descendra progressivement sur la terre ; c'est-à-dire qu'elle entrera peu à peu en possession du pouvoir, au fur et à mesure que les empires actuels se briseront en pièces, durant le Jour de l'Éternel. Au temps fixé, toutefois, la phase terrestre de cette ville ou gouvernement sera établie et ses parties ou membres en seront les Anciens Dignes. Il n'y aura pas deux villes (gouvernements) mais une ville, un gouvernement céleste, le gouvernement unique qu'Abraham attendait, « une cité qui a de solides fondations » (Hébreux 11 : 10), un gouvernement érigé en justice, fondé fermement sur le roc de la justice de Christ, le Rédempteur, sur la valeur de

la rançon qu'il donna pour l'humanité et sur la fermeté de la justice divine qui ne peut pas plus condamner les rachetés qu'auparavant elle ne pouvait excuser les coupables (Romains 8 : 31 à 34 ; I Corinthiens 3 : 11).

Glorieuse Cité de la Paix ! dont les murailles signifient le salut, la protection et la bénédiction pour tous ceux qui y entrent ; dont la fondation établie sur la justice ne peut jamais être ébranlée et dont l'architecte et le constructeur est Dieu ! C'est à la lumière qui resplendira de cette glorieuse cité (Royaume) de Dieu que les nations (peuples) marcheront sur le grand chemin de la sainteté, vers la perfection et la pleine harmonie avec Dieu (Apocalypse 21 : 24) (*).

Lorsque les humains auront atteint la perfection, à la clôture de l'Âge millénaire, comme nous venons de le voir, ils seront admis comme membres du Royaume de Dieu et recevront l'entière domination de la terre comme cela avait été l'intention de Dieu au commencement ; chaque homme sera un souverain, un roi. Cela ressort clairement de la prophétie symbolique de Jean (Apocalypse 21 : 24 à 26) car, dans la vision, il ne vit pas seulement le peuple marcher à la lumière de la cité, mais il vit les **rois** y entrer en gloire. Cependant, aucun de ceux dont la présence aurait pu souiller la cité, ne pouvait entrer. En effet, personne ne pourra faire

(*) Dans ce verset, les mots « qui auront été sauvés », et le mot « honneur » manquent dans les manuscrits les plus anciens et les plus authentiques. Ils sont également omis dans le verset 26.

partie de cette cité (Royaume) s'il n'a pas été tout à fait éprouvé d'abord ; personne de ceux qui commettraient ou aimeraient commettre la tromperie et l'iniquité n'entrera dans cette cité ; il n'entrera que ceux que l'Agneau inscrira comme dignes de la vie éternelle et ceux auxquels il dira : « Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; héritez le royaume qui a été préparé pour vous » (Matthieu 25 : 34).

Il faut garder en mémoire que si la ville de Jérusalem doit être, sans aucun doute, rebâtie au sens propre du mot et qu'elle doit, probablement, devenir la capitale du monde, cependant, plusieurs prophéties mentionnant Jérusalem et sa gloire future sont symboliques et servent à décrire le Royaume de Dieu qui doit être établi en grande magnificence.

Lorsque les prophètes parlent de la gloire future de la phase terrestre du Royaume en prenant Jérusalem comme symbole, ils utilisent des expressions enthousiastes et disent : « Éclatez de joie, exultez ensemble, lieux déserts de Jérusalem ! Car l'Éternel console son peuple, il a racheté Jérusalem ». « Car voici je crée Jérusalem pour être une jubilation, et son peuple, une joie ». « Réjouissez-vous avec Jérusalem, et égayez-vous à cause d'elle [...] vous vous délecterez de l'abondance de sa gloire. Car ainsi parle l'Éternel : Voici, j'étends sur elle la paix comme une rivière, et la gloire des nations comme un torrent qui déborde ». « Dans ce temps-là, on appellera Jérusalem le trône de l'Éternel ; et toutes les nations se rassembleront à Jérusalem » « Beaucoup de peuples iront, et diront : Venez et montons à la montagne (Royaume) de l'Éternel, à la maison du Dieu de Jacob, et il nous

instruira de ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. Car de Sion (de la phase spirituelle) sortira la loi, et de Jérusalem (de la phase terrestre) la parole de l'Éternel » (Esaïe 52 : 9 ; 65 : 18 ; 66 : 10 à 12 ; Jérémie. 3 : 17 ; Esaïe 2 : 3).

Lorsque nous considérons les nombreuses et précieuses promesses de bénédictions futures faites aux Israélites, et que nous en attendons un accomplissement à la lettre pour ce peuple, il ne faut pas oublier que, comme peuple, les Israélites sont typiques aussi bien que réels. Ainsi, d'un certain point de vue, ils sont les types de tout le genre humain, et leur Alliance de la Loi d'obéissance et de vie est le type de la Nouvelle Alliance qui doit être établie avec le monde, durant l'Âge millénaire et les Âges à venir.

Le sang de la réconciliation sous leur Alliance-type, et leurs sacrificateurs qui l'appliquaient aux Israélites, étaient des types du sang de la Nouvelle Alliance et de la sacrificature royale qui, durant le Millénium, appliquera ces purifications et bénédictions au monde entier. Ainsi, leur sacrificature typifiait le Christ, et la nation d'Israël typifiait tous ceux pour lesquels le sacrifice réel a été accompli et auxquels les bénédictions réelles parviendront, c'est-à-dire « à chaque homme », « au monde entier ».

Rappelons-nous donc que, s'il est vrai que les bénédictions futures, comme ont été celles du passé, seront premièrement pour le Juif et ensuite pour le non-Juif, ce ne sera qu'en matière de temps que les Juifs auront la priorité dans les grâces

divines ; et ce sera, comme nous l'avons montré, la conséquence naturelle de leur éducation sous la loi qui servira, au temps prévu, à les amener à Christ. Bien qu'au premier avènement, cette éducation n'ait amené que quelques-uns d'entre eux, au second avènement, elle les amènera comme peuple et, en cette qualité, Israël deviendra les prémices d'entre les nations. Finalement, chaque bénédiction promise à Israël, à l'exception de celles qui se rapportent aux classes élues, aura non seulement son accomplissement réel pour ce peuple, mais aussi son accomplissement anti typique pour toutes les familles de la terre. Sous ce gouvernement-là, Dieu « rendra à chacun selon ses œuvres [. . .] Gloire, honneur et paix pour quiconque pratique le bien, pour le Juif premièrement, puis pour le Grec ! Car auprès de Dieu, il n'y a pas de considération de personne » (Romains 2 : 6, 10, 11).

L'apôtre Paul attire notre attention, tout spécialement, sur la certitude des promesses de Dieu faites aux Israélites pour l'avenir, et montre quelles grâces ils ont perdues à cause de leur incrédulité et quelles grâces leur sont encore réservées. Il dit que c'était à cause de son orgueil, de la dureté de son cœur et de son incrédulité qu'Israël, comme peuple, n'avait **pas obtenu** ce qu'il recherchait, à savoir la place principale dans la grâce et le service divins. Paul ne parle pas là de toutes les générations d'Israël depuis Abraham mais des générations vivant à l'époque du premier avènement. Les paroles de Paul peuvent aussi s'appliquer à toutes les générations d'Israël qui ont vécu durant l'Âge de l'Évangile, Âge

pendant lequel la faveur principale a été offerte, c'est-à-dire le haut-appel à la nature divine pour devenir cohéritiers avec Jésus. Cette faveur, Israël, comme peuple, perdit l'occasion de la reconnaître et de la saisir et bien que Dieu ait, alors, visité les non-Juifs et appelé beaucoup d'entre eux grâce à l'Évangile, nombre d'entre eux, comme Israël selon la chair, manqueront d'obtenir le prix céleste. Néanmoins, une classe, un reste, un petit troupeau d'entre tous les appelés, accepte l'appel et, par l'obéissance et le sacrifice de soi-même, affermit son appel et son élection. Ainsi, ce qu'Israël comme peuple a manqué d'obtenir et ce que l'église chrétienne de nom manque également d'obtenir, est donné à la classe élue ou choisie, au fidèle « corps de Christ » qui est élu ou choisi (selon la prescience de Dieu) par la sanctification de l'esprit et la foi en la vérité (II Thessaloniens 2 : 13 ; I Pierre 1 : 2).

Bien qu'Israël ait perdu cette faveur spéciale par le rejet du Messie, Paul montre que cela ne prouve pas que les Juifs aient été retranchés entièrement de la faveur. En effet, ils avaient toujours le même privilège que le reste de l'humanité d'être entés en Christ et d'obtenir les faveurs spirituelles si, durant le temps de l'appel, ils acceptaient le Christ avec foi car, ainsi que le déclare Paul, Dieu peut les enter à nouveau tout aussi bien qu'il avait pu enter les branches sauvages, et il en a la volonté, s'ils ne persistent pas dans leur incrédulité (Romains 11 : 23, 24).

De plus, Paul explique que, si Israël a perdu la bénédiction principale, « ce qu'il recherchait »

(Romains 11 : 7), la première place dans le Royaume de Dieu ; cependant, il reste encore de grandes promesses qui doivent être accomplies pour ce peuple ; car raisonne-t-il, les dons, les appels, les alliances et les promesses de Dieu ne peuvent pas être mis de côté sans être exécutés. Dieu connaissait la fin dès le début. Il savait que les Juifs rejetteraient le Messie, et les promesses, non équivoques, qu'il leur fit malgré sa connaissance, nous donnent l'assurance que Dieu utilisera encore Israël à son service comme son intermédiaire pour bénir le monde et cela même si « Israël n'a pas obtenu ce qu'il recherchait », c'est-à-dire la faveur principale. Paul continue en montrant que les promesses de l'alliance de Dieu faites aux Israélites, étaient de nature à laisser la porte ouverte à deux interprétations qui sont : les Israélites, comme peuple, formeraient la postérité céleste ou bien ils formeraient la postérité terrestre et accompliraient donc le service le plus élevé ou le moins élevé mentionnés dans les promesses. Dieu tint secrète la faveur supérieure spirituelle, jusqu'au temps convenable, et les promesses qui furent faites aux Israélites ne mentionnèrent que la faveur terrestre, mais Dieu favorisa les Israélites en leur offrant, en premier, les faveurs spirituelles, leur accordant, ainsi, bien plus qu'il ne leur avait jamais promis. En un mot, les promesses célestes étaient cachées dans les promesses terrestres. Paul dit que ces promesses ne peuvent faillir et que l'offre des faveurs cachées qui leur a été faite en premier, suivie de l'aveugle rejet de cette faveur par Israël, n'invalide ou n'annule en aucun sens l'autre aspect de la promesse. En conséquence,

il déclare que bien qu'Israël, comme nation, ait été retranché de la faveur durant le temps où l'Épouse de Christ est choisie du milieu des Juifs et des non-Juifs, le temps viendra, néanmoins, où, une fois que le Libérateur (le Christ, Tête et corps) sera au complet, la faveur divine retournera à Israël selon la chair, et où le glorieux Libérateur détournera l'impiété de Jacob (*) ; et ainsi tout Israël sera sauvé (rentré en faveur) comme l'écrit le prophète. L'Apôtre déclare :

« Car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère, afin que vous ne vous croyiez pas trop avisés : Israël est devenu obtus, en partie, **jusqu'à** ce que la totalité des non-Juifs soit entrée (jusqu'à ce que le nombre entier choisi parmi les Gentils soit au complet). Et c'est ainsi que tout Israël sera sauvé, comme il est écrit : Le libérateur (Christ, tête et corps) viendra de Sion, il détournera de Jacob les impiétés ; et telle sera mon alliance avec eux, lorsque j'ôterai leurs péchés. Du point de vue de **la bonne nouvelle**, certes, ils sont ennemis, à cause de vous, mais du point de vue du choix de Dieu, ils sont aimés à cause de leurs pères. Car les dons de la grâce et l'appel de Dieu sont irrévocables. En effet, tout comme vous (non-Juifs), autrefois, vous avez refusé d'obéir à Dieu et maintenant, pourtant, vous avez obtenu compassion, du fait de leur refus d'obéir, de même eux aussi, maintenant, ont refusé d'obéir, du fait de la compassion dont vous bénéficiiez, pour qu'eux aussi puissent maintenant obtenir compassion (par l'Église glorifiée). Car Dieu a enfermé

(*) Jacob ici se rapporte à Israël selon la chair.

tous les humains dans leur refus d'obéir, pour avoir compassion de tous (Comparez avec Romains 5 : 17 à 19). Ô profondeur de la richesse, de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont insondables et ses voies incompréhensibles ! » (Romains 11 : 25 à 33).

LES HÉRITIERS DU ROYAUME

« Qui montera à la montagne (symbole du royaume) du SEIGNEUR ? Qui se tiendra debout dans son sanctuaire (le temple) ? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur » (Psaumes 24 : 3,4).

La ville de Jérusalem était bâtie sur la cime d'une montagne, sur une double cime, car elle était divisée en deux parties par la vallée de Tyropéon. Elle n'était, néanmoins, qu'une seule ville reliée par des ponts et entourée d'une muraille. C'est sur l'une des deux cimes de montagnes que le temple était bâti. Nous pourrions ainsi comprendre que cela symbolisait l'union des qualités royales et des qualités sacerdotales dans l'Église glorifiée ou l'unique Royaume de Dieu avec ses deux phases : le temple spirituel qui n'a pas une origine terrestre, mais a une nouvelle nature, une nature céleste (Hébreux 9 : 11) est séparé de la phase terrestre tout en étant uni avec elle.

David fait mention de ces deux lieux. C'était déjà un honneur d'être citoyen de la ville mais c'était un honneur bien plus grand encore de monter dans le saint temple, dans l'enceinte sacrée, dont l'entrée n'était permise qu'aux sacrificateurs. David montre que la pureté de la vie et l'honnêteté de cœur sont nécessaires à quiconque veut parvenir à

l'un de ces honneurs. Ceux qui désirent faire partie de la Sacrificature Royale sont exhortés à la pureté, tout comme le souverain sacrificateur de notre profession est pur, s'ils veulent être jugés dignes d'être cohéritiers avec lui. Quiconque a cette espérance en lui se purifie, comme lui-même est pur. C'est, ainsi que nous l'avons déjà vu, une pureté d'**intention** qui nous est comptée en tant que pureté absolue ou réelle ; la pureté de Christ imputée suppléant à notre insuffisance inévitable et compensant nos faiblesses inéluctables, aussi longtemps que nous marchons **selon** l'esprit et non **selon** la chair.

Mais n'oublions pas que la pureté, la sincérité et la consécration entière à Dieu sont indispensables à tous ceux qui veulent entrer dans l'une des phases du Royaume de Dieu. Il en fut ainsi des Anciens Dignes qui, sous Christ, hériteront de la phase terrestre du Royaume. Ils aimaient la droiture et haïssaient l'iniquité. Ils s'affligeaient profondément et se repentaient lorsqu'ils commettaient une faute ou qu'ils trébuchaient par suite d'une faiblesse ou d'un péché. Il en a été ainsi, aussi, des fidèles de l'Âge de l'Évangile et il en sera de même de tous, dans l'Âge millénaire, lorsque l'esprit de Dieu, l'esprit de vérité, sera répandu sur toute chair. Les vainqueurs de cet Âge auront, eux aussi, besoin de lutter pour parvenir à la pureté de cœur et de vie si, selon les arrangements de Dieu, ils veulent obtenir le droit d'entrer dans la ville, dans le Royaume qui leur a été préparé dès la fondation du monde ; la royauté originelle étant restaurée.

LE SCEPTRE DE FER

Beaucoup de gens supposent, à tort, que lorsque le Royaume millénaire de Christ sera inauguré, tout le monde sera heureux de son règne. Il n'en sera pas ainsi. Les règlements du Royaume seront bien plus précis que ceux de tout gouvernement antérieur et la liberté du peuple sera limitée à un degré qui froissera vraiment bon nombre de ceux qui demandent actuellement, à grands cris, une augmentation de la liberté. La liberté de tromper, de calomnier, de duper et de léser les autres, sera entièrement retranchée. La liberté d'abuser de soi-même et des autres dans le manger et le boire, ou de corrompre les bonnes mœurs de quelque façon que ce soit, sera totalement refusée à tous. La liberté ou licence de faire le mal de n'importe quelle espèce ne sera accordée à personne. L'unique liberté qui sera accordée à tous, sera la vraie et la glorieuse liberté des fils de Dieu, la liberté de faire le bien, pour soi-même et pour d'autres, de toute façon et de toute manière, mais rien qui puisse porter atteinte à autrui ou détruire ne sera autorisé dans le saint Royaume (Esaïe 11 : 9 ; Romains 8 : 21). En conséquence, cette règle paraîtra, à plusieurs, dure et sévère parce qu'ils auront à rompre avec toutes leurs habitudes et coutumes d'autrefois et à briser toutes les institutions fondées, maintenant, sur de mauvaises habitudes et de fausses idées de la liberté. A cause de sa fermeté et de sa rigueur, ce gouvernement est appelé, d'une manière symbolique, un sceptre ou gouvernement de fer. « Il les

paîtra avec une verge de fer » (Comparez avec Apocalypse 2 : 26, 27 ; Psaumes 2 : 8 à 12 et 49 : 14). Ainsi, s'accomplira la déclaration : « Je ferai de la droiture une règle, et de la justice un niveau ; et la grêle (les jugements justes) balayera l'abri du mensonge, et les eaux (la vérité) inonderont la retraite cachée », et toutes choses cachées seront révélées (Ésaïe 28 : 17 ; Matthieu 10 : 26).

Beaucoup de gens éprouveront un sentiment de rébellion vis-à-vis de ce gouvernement parfait et équitable, parce que dans le passé, sous le gouvernement du prince actuel, ils étaient accoutumés à dominer leurs semblables et à vivre complètement aux dépens des autres sans rendre le moindre service en compensation. Par conséquent, nombreux et sévères seront, **naturellement**, les coups qu'une vie présente de satisfactions égoïstes et de plaisir exigera, sous ce règne, pour que de telles personnes apprennent les leçons d'équité, de justice et de droiture du Royaume (Psaumes 89 : 32, 33 ; Luc 12 : 47, 48). Ces leçons, sur ce sujet, seront d'abord données à la génération alors vivante ; ce qui arrivera dans un temps très proche (Jacques 5).

Mais, pensée bénie ! Lorsque le Prince de la Vie aura mis en vigueur, avec un sceptre de fer, les lois de droiture et d'équité, les masses qui composent l'humanité apprendront que : « la justice élève une nation, mais (que) le péché est la honte des peuples » (Proverbes 14 : 34). Ils apprendront que le plan et les lois de Dieu sont ce qu'il y a de mieux pour tous et, finalement, ils apprendront à **aimer** la droiture et à haïr l'iniquité (Psaumes 45 : 7 ; Hébreux 1 : 9).

Tous ceux qui, sous ce règne, n'auront pas appris à aimer la droiture seront jugés indignes de la vie éternelle et seront retranchés du milieu du peuple (Actes 3 : 23 ; Apocalypse 20 : 9 ; Psaumes 11 : 5 à 7).

LE ROYAUME ÉTERNEL

« L'Éternel sera roi sur toute la terre en ce jour-là » (Zacharie 14 : 9). Le Royaume que Dieu établira et mettra dans les mains de Christ durant l'Âge millénaire sera le Royaume de Dieu mais il sera placé sous le gouvernement direct de Christ, son vice-gérant, de la même manière, par exemple, que les états du Sud ont été traités après leur rébellion contre le gouvernement des Etats-Unis. Pendant un certain temps, il ne fut pas permis aux états du Sud de se gouverner eux-mêmes par l'élection de leurs propres fonctionnaires, dans la crainte qu'ils ne se conformassent pas aux lois constitutionnelles de l'Union ; mais des gouverneurs munis de pleins pouvoirs furent institués contrôleurs dans le but de reconstruire ces gouvernements d'états et de les ramener à un parfait accord avec le gouvernement central. Ainsi, le règne spécial de Christ sur les affaires de la terre durera un temps limité et pour un dessein particulier, et il finira lorsque ce dessein sera accompli. Par sa rébellion, l'homme a perdu tous ses droits reçus de Dieu, entre autres celui de se gouverner lui-même en harmonie avec les lois de l'Éternel. Dieu racheta tous ces droits au moyen de Christ et assura à l'homme le droit, non seulement de retourner personnellement à son état originel, mais aussi de revenir à sa position première de roi de

la terre. Cependant, l'œuvre de ramener l'homme à Dieu, de la façon qui conviendra le mieux, pour que chacun tire profit de la leçon de l'expérience présente, en exigeant de chaque homme qu'il fasse des efforts pour son propre rétablissement, réclamera un parfait et puissant gouvernement. Cet honneur, d'accomplir le rétablissement de l'homme, est conféré à Christ qui mourut pour s'en assurer le droit et « Il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds » (I Corinthiens 15 : 25) ; jusqu'à ce qu'il n'y ait plus personne qui ne le reconnaisse, ne l'honore et ne lui obéisse. Puis, lorsqu'il aura accompli sa mission en ce qui concerne le rétablissement ou la restauration du genre humain, il remettra le Royaume à Dieu, le Père, et l'humanité traitera directement avec l'Éternel, comme originellement ; la médiation de l'homme Christ-Jésus ayant accompli, pleinement et complètement, le grand travail de réconciliation (I Corinthiens 15 : 25 à 28).

Le Royaume, lorsqu'il sera remis au Père, sera encore le Royaume de Dieu et les lois seront toujours les mêmes. Alors, toute l'humanité, restaurée à la perfection, sera capable de montrer une parfaite obéissance à la lettre ainsi qu'à l'esprit de la loi alors que, maintenant, l'homme n'est capable d'observer la loi de Dieu que dans un esprit d'obéissance ou d'effort. La pleine lettre de la loi parfaite le condamnerait à mort sur le champ (II Corinthiens 3 : 6). Ce n'est que par le moyen de la rançon de Christ que nous sommes acceptables maintenant.

Jusqu'à la perfection réelle, « il est terrible de tomber aux mains du Dieu vivant » (Hébreux 10 : 31). Maintenant, et avant d'être réellement parfait, personne ne pourrait subsister devant la loi de la justice parfaite ; tous les humains ont besoin de la miséricorde pourvue gratuitement par le sacrifice et le mérite de Christ. Mais lorsque Christ remettra le royaume au Père, il lui présentera des humains sans défaut, aptes et propres à jouir de l'éternelle félicité sous la loi parfaite de l'Éternel. Toute crainte aura alors disparu et l'Éternel et ses créatures restaurées seront, de nouveau, en parfaite harmonie, comme au commencement.

Quand, à la fin de l'Âge millénaire, Christ remettra la domination de la terre au Père, il la confiera aux humains en tant que représentants du Père ; créés ainsi dès le commencement pour avoir cet honneur. Le Royaume de Dieu durera, de cette façon, éternellement. À ce sujet, notre Seigneur dit : « Alors le roi dira à ceux qui seront à sa droite (ceux qui, durant le règne de mille ans, auront atteint une position de faveur grâce à leur harmonie avec le Royaume et à leur obéissance) : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père (vous que mon Père a ainsi en vue de bénir) ; héritez le royaume qui **a été préparé pour vous** depuis la fondation du monde. » (I Corinthiens 15 : 24 ; Matthieu 25 : 34)

Ce Royaume et cet honneur, qui sont préparés pour l'homme, ne doivent pas être confondus avec le Royaume et l'honneur encore plus élevés, préparés pour le Christ que Dieu « a destiné(s) d'avance, depuis toujours, à **notre** gloire » (I Corinthiens 2 : 7)

et qui est ce pour quoi nous avons été choisis en Christ **avant** la fondation du monde. Cependant, comme nous venons de le dire, si l'intervention **spéciale** et le règne du Christ sur la terre cesseront, il ne faut pas en conclure que la gloire, l'empire et la puissance de Christ cesseront en même temps. Non. Christ est associé, à tout jamais, à la gloire et à la puissance divines, à la droite de la faveur de l'Éternel ; et son Épouse et cohéritière participera aussi, à perpétuité, à sa gloire croissante. Nous n'allons pas conjecturer quelles sont les œuvres merveilleuses qui attendent, en d'autres mondes, la puissance de cet agent de l'Éternel si hautement élevé ; nous ne ferons que mentionner l'infinitude et l'activité de la puissance divine de même que l'immensité de l'univers.

En vérité, ce Royaume sera, alors, l'accomplissement du « désir de toutes les nations », dans quelque domaine que notre intérêt se concentre, car tous les hommes y seront bénis. Aussi, tous peuvent soupirer, avec ardeur, après ce temps et tous font bien de prier : « Ton règne vienne ; ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel » (Matthieu 6 : 10). C'est pour cela que, sans s'en rendre compte, depuis longtemps, la création tout entière a gémi et languit, attendant la révélation des Fils de Dieu, le Royaume, qui écrasera le mal, bénira et guérira toutes les nations (Romains 8 : 19 ; 16 : 20).

*« Alors s'ouvriront les yeux des aveugles,
S'ouvriront les oreilles des sourds ;
Alors le boiteux sautera comme un cerf,
Et la langue du muet éclatera de joie. Car des
eaux jailliront dans le désert, et des ruisseaux
dans la solitude ;
Le mirage se changera en étang et la terre
desséchée en sources d'eaux ;
Dans le repaire qui servait de gîte aux
chacals, croîtront des roseaux et des joncs.
Il y aura là un chemin frayé, une route,
Qu'on appellera la voie sainte ;
Nul impur n'y passera ; elle sera pour eux
seuls ; ceux qui la suivront, même les insensés,
ne pourront s'égarer.
Sur cette route, point de lion ;
Nulle bête féroce ne la prendra,
Nulle ne s'y rencontrera ; les délivrés y
marcheront.
Les rachetés de l'Éternel retourneront,
Ils iront à Sion avec chants de triomphe,
Et une joie éternelle couronnera leur tête ;
L'allégresse et la joie s'approcheront,
La douleur et les gémissements s'enfuiront. »*